

Ce Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth se réunit à un moment où l'espoir de parvenir à un règlement pacifique en Afrique du Sud est plus grand qu'il n'a jamais été. Lors de notre dernière rencontre, à Kuala Lumpur, aucun d'entre nous n'aurait été assez téméraire pour oser penser que M. Nelson Mandela serait parmi nous, sortant tout juste d'une série de réunions avec le président sud-africain, au cours desquelles un engagement mutuel a été pris d'opter pour un processus pacifique de négociation.

En 1961, l'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth après que ses politiques d'apartheid eurent été clairement rejetées. Cette même année, l'ANC et le PAC étaient interdits. Aujourd'hui, près de trente ans plus tard, l'interdiction est levée, Nelson Mandela est libre et les négociations, que l'opposition noire a demandées pendant si longtemps en en payant le prix, semblent sur le point de devenir réalité. Mais si le climat politique s'est radicalement transformé depuis le 2 février, il est important de ne pas oublier toutefois que du point de vue juridique, bien peu de choses ont changé et que l'apartheid a toujours force de loi en Afrique du Sud.

Il ne fait certes aucun doute qu'un nouveau chapitre vient de s'ouvrir, et ses principaux auteurs sont M. Nelson Mandela et le président de Klerk. Nous espérons vivement qu'il s'agit également du chapitre final de l'histoire de l'apartheid en Afrique du Sud.

Il était clair pour les observateurs des pourparlers qui ont eu lieu du 2 au 4 mai entre les représentants de l'ANC et du gouvernement sud-africain que de part et d'autre, il existe désormais compréhension et respect.

Et surtout, chaque partie accepte également la légitimité d'autres parties qui ne siègent pas encore à la table des négociations. On a clairement indiqué, de part et d'autre, que l'on tenait à ce que le changement s'opère par des négociations pacifiques. Maintenir la paix ne sera pas chose facile dans une Afrique du Sud agitée. Mais certaines entraves à la paix, certaines causes profondes de la violence peuvent être éliminées si le gouvernement respecte son engagement de faire en sorte que l'état d'urgence soit levé, et que les lois en vigueur sur la sécurité soient révisées. L'ANC s'est engagé pour sa part à s'employer à mettre fin au climat de violence actuel.

Bien entendu, nul ne doit sous-estimer les difficultés qui restent à surmonter. Les pièges à éviter ne se trouvent pas tous centrés autour de la table de négociation. La situation tragique, proche de la guerre civile, qui prévaut au Natal est largement responsable de la violence politique que connaît le pays, et est devenue en outre un obstacle sérieux au succès des négociations. La fin de la violence au Natal exige de l'imagination et de la détermination de la part de toutes les parties et du gouvernement, ainsi que l'aide de la communauté internationale au besoin.